

Liste électorale et identification des électeurs : portrait des États membres du RECEF

Mélanie Michaud
Secrétaire générale d'Élections Québec
10 juin 2026



1

Contexte et plan de présentation

Méthodologie de
la recherche

La production
des listes électorales

Contraintes et mesures
d'accès à l'inscription

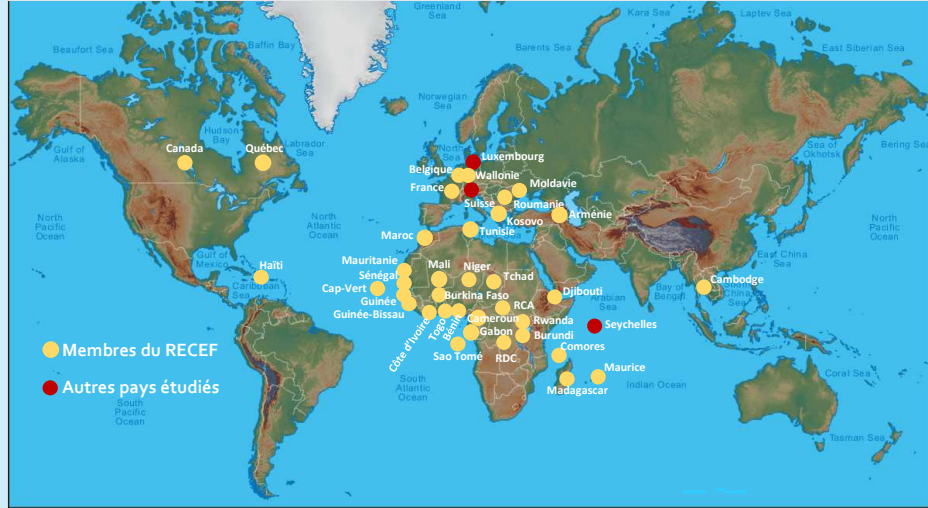
L'identification des électeurs
et des électrices

L'utilisation des technologies



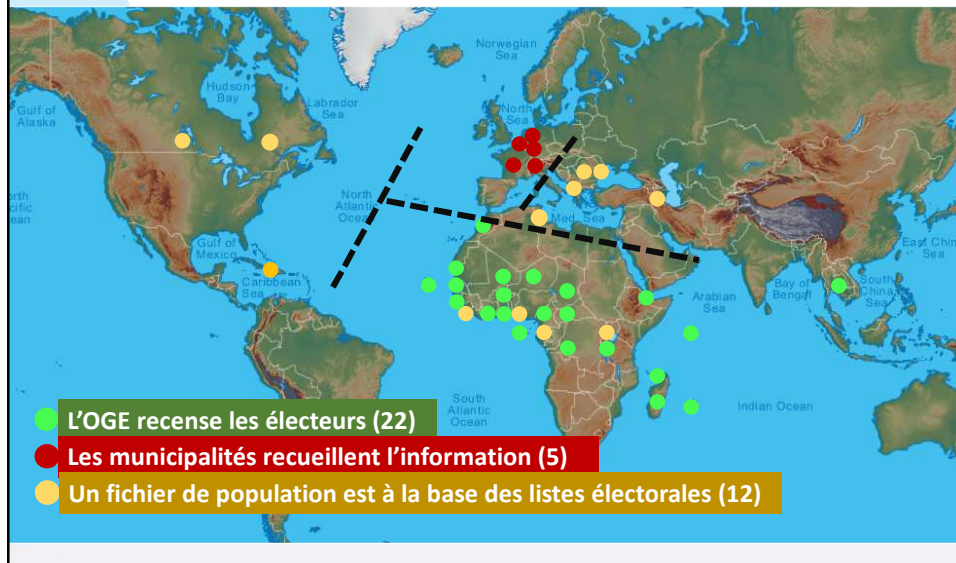
2

Les États à l'étude



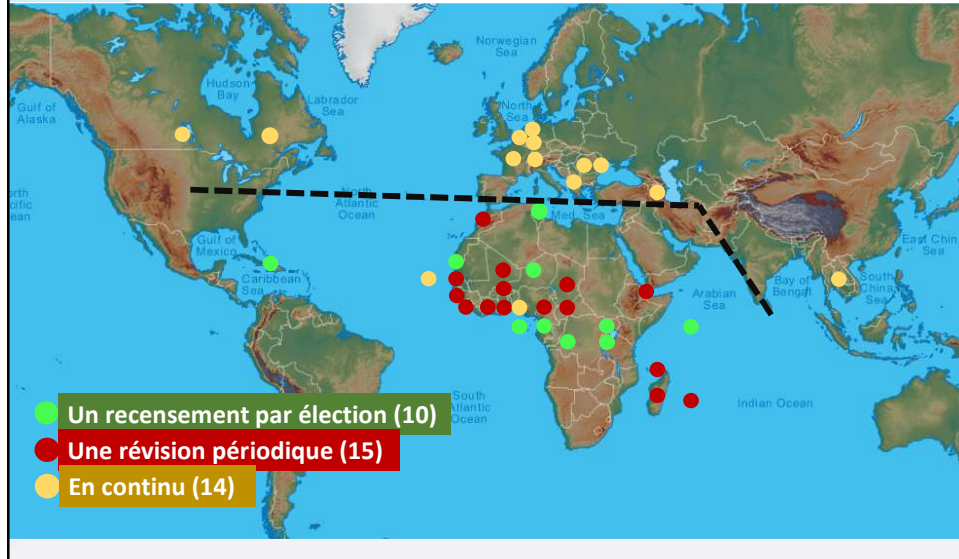
3

Production d'une liste électorale



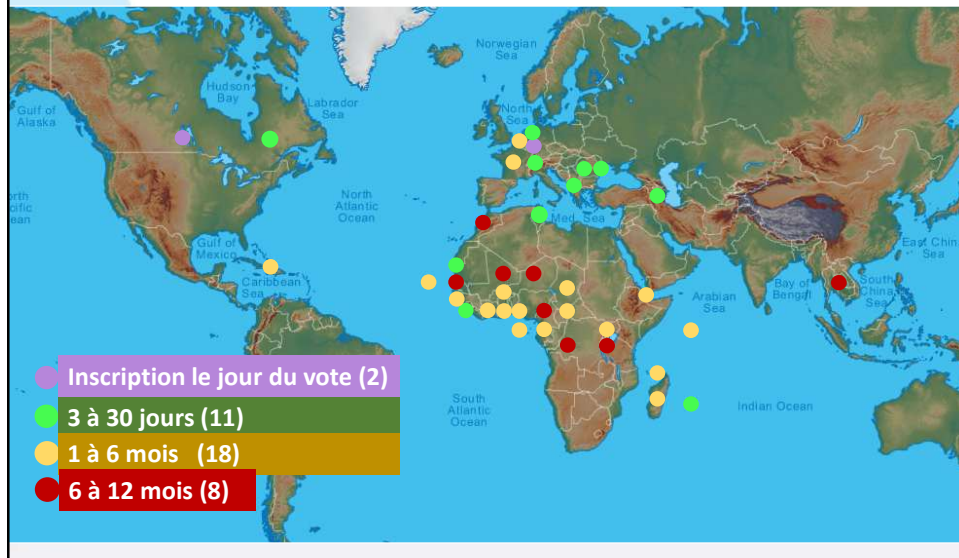
4

Mise à jour des listes électorales



5

Fermeture des listes électorales avant les élections



6

Nombre d'électeurs et taux de couverture

39 États : moyenne de 8,2 millions d'électeurs

- 7 pays de plus de 10 millions
- 9 pays de moins de 1 million

Parité femmes-hommes entre 48 % et 54%

Le taux de couverture varie de 65 % à 99 %

- Les pays ayant des listes électorales permanentes avec une inscription automatique à 18 ans ont généralement un taux de couverture supérieur

7

Contraintes liées à l'inscription

Plusieurs pays considèrent ne pas avoir de barrière à l'inscription

D'autres mentionnent :

- Enjeux d'analphabétisme et de pièces d'identité manquantes, manque d'information
- Personnes en situation de handicap ou sans domicile fixe
- La diaspora
- Barrière culturelle dans certaines régions, populations autochtones ou minorités ethniques moins inscrites
- Manque d'intérêt des jeunes qui s'inscrivent moins



8

Mesures d'accès à l'inscription

Quelques mesures prises par les OGE :

- Des campagnes de sensibilisation
- Traduction de l'information dans les langues régionales
- Inscription automatique à la majorité
- Permettre l'inscription en ligne, sans avoir à se déplacer

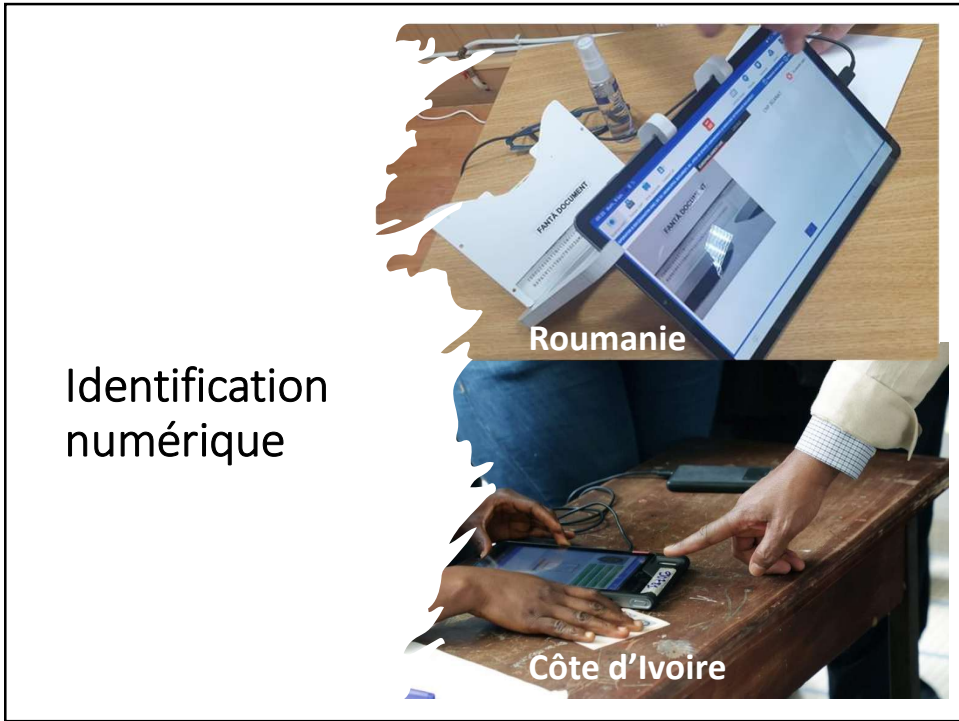


9

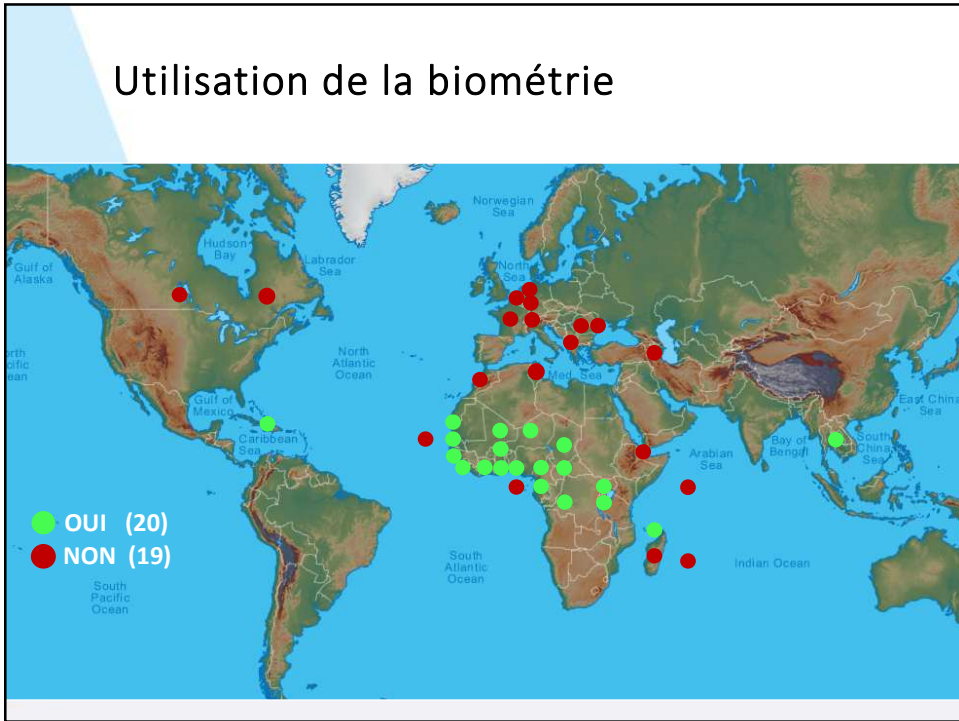
Identification des électeurs et des électrices

- Plusieurs OGE produisent des cartes d'électeur qui servent à l'identification des électeurs
- D'autres pays permettent l'identification avec différentes cartes d'identité :
 - Carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte des Forces armées, etc.
- L'identification est généralement manuelle et papier, à l'exception de quelques pays :
 - Identification biométrique (Cambodge, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie)
 - Code-barres de la carte nationale d'identité (Roumanie et Moldavie)
 - Base de données numérique hors-ligne (Arménie, Belgique)

10



11



12

Les utilisations de la biométrie

- Inscription des électeurs et des électrices
- Identifier les doublons dans la base de données
- Produire la carte d'électeur
- Identification de l'électeur dans le bureau de vote

13

Autres utilisations de la technologie

Vérifier son inscription en ligne:

C'est possible dans 60 % des États

- 91 % sur le site Web de l'OGE
- 22 % par message texte
- 22 % par une application mobile

Certains pays cumulent plusieurs méthodes

L'intelligence artificielle n'est utilisée par AUCUN des pays ayant participé à la consultation

14

Coût de la liste électorale

Grande variété dans le processus de production des listes électorales

Monnaies nationales converties en euros

Coût estimé sur un cycle électoral (4 ou 5 ans)

Coût estimé par électeur inscrit

Deux réalités : avec ou sans biométrie

- Sans biométrie : le coût est de moins de 2 euros
- Avec biométrie : le coût est généralement de 5 à 7 euros

15

Conclusion

- Autant de façon de produire les listes électorales qu'il y a de pays
- Schéma général :
 - Des listes permanentes appuyées par des services de l'État au nord (municipalité, registre de population)
 - Des recensements, souvent biométriques, au sud
- La biométrie permet de pallier les lacunes de l'état civil
- Elle est dispendieuse et n'améliore pas le taux de couverture
- L'inscription automatique à la majorité augmente le taux de couverture
- Une liste permanente et centralisée permet la mise en place d'outils Web comme la vérification ou la mise à jour de l'inscription



16

Merci!

